

**Projet pédagogique  
ÉTÉ 2020**

**Lundi 06 Juillet au vendredi 07 août 2020**



Mairie de Fay Aux Loges  
48 Rue Abbé Georges Thomas,  
45450 Fay-aux-Loges  
02 38 59 57 11  
[malo@mairie-fayauxloges.fr](mailto:malo@mairie-fayauxloges.fr)

Directeurs : Jacques Gaullier  
Directrice adjointe : Emilie Rouet

## SOMMAIRE

I.	Présentation de la structure et de ses moyens	3
A.	Les Locaux :	3
B.	Les conditions humaines.....	3
C.	Répartition des animateurs selon les groupes d'âges .....	4
II.	Les objectifs éducatifs de la commune .....	4
III.	Les objectifs pédagogiques et opérationnels .....	4
IV.	L'équipe d'animation :	5
V.	Fonctionnement.....	6
A.	Une journée type :	6
B.	Les différents temps de la journée :	6
VI.	Organisation pédagogique.....	7
VII.	Sécurité et hygiène: .....	8
VIII.	L'évaluation :.....	9
IX.	Planning des sorties .....	10

## I. Présentation de la structure et de ses moyens

### A. Les Locaux :

Les locaux à disposition sont ceux de la Maison des Loges, la salle Gauguin et la Salle Ravel :

- Environ 200 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée avec différentes salles aménagées laissant libre cours aux activités spontanées.
- Un étage avec 1 salle pour activités diverses et une grande salle pour jeux d'intérieur et fêtes
- Un terrain clôturé
- Des régies intérieures et extérieures, où est rangé le matériel pédagogique.

En complément de la Maison des Loges, nous disposons également :

- D'un accès au gymnase les semaines 1/2/4/5
- D'une salle d'activité prêtée par la paroisse de Fay Aux Loges destinée aux enfants
- D'un « terrain d'aventure » clôturé le long du canal pour les grands jeux

### B. Les moyens humains

- Les enfants :

Pour la période de vacances d'été, l'accueil de loisirs accueillera environ 25 enfants de 4 à 5 ans et 60 enfants de 6 à 11 ans.

Les enfants seront répartis :

- Groupe maternel : 3-5 ans
- Groupe élémentaire : 6-10 ans, 4 groupes sont constitués

Les enfants scolarisés en grande section durant l'année scolaire 2019-2020 auront la possibilité de passer chez les élémentaires. Cela reste à l'appréciation de l'équipe et en lien avec les familles

- L'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est composée de 8 animateurs auxquels vient s'ajouter une intervenant en animation équestre dans le cadre des activités au Haras (animation équitation), une directrice adjointe qui renforcera l'équipe d'animateur en cas de besoin et d'un directeur.

L'équipe est composée de diplômés pour l'essentiel qui interviennent sur des semaines différentes tout au long de l'été :

	SEMAINE	S1	S2	S3	S4	S5
1	Charlène Coutellier	1	1	1	1	1
2	Cédric Tollay	1	1	1	1	1
3	Nicole Cordier	1	1	1		
4	Anne Bobillier	1	1	1	1	1
5	Meldred Molina (sauf les mercredis)	1	1	1	1	1
6	Anne Delaloy (Abs le 13/07)	1	1	0	1	
7	Antoine Caron	1	1	1		
8	Mickael Roux (mardi, jeudi, vendredi)	1		1		
Dir.Adj	Emilie Rouet	1	1	1	1	1
Dir	Jacques Gaullier	1	1	1	1	

La direction de l'ALSH est assurée par Jacques Gaullier, diplômé d'état (D.E.J.E.P.S) et de son adjointe Emilie Rouet (B.A.F.D)

### C. Répartition des animateurs selon les groupes d'âges

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
Maternelles	Charlène Antoine Nicole	Charlène Antoine Nicole	Charlène Antoine Nicole	Charlène Anne B	Charlène Anne B
Moyens	Meldred Anne D foot (mardi, jeudi, vendredi)	Meldred Anne D	Meldred Anne D Foot (mardi, jeudi, vendredi)	Meldred Anne D	Meldred
Grands	Cédric Anne B	Cédric Anne B	Cédric Anne B	Cédric	Cédric

## II. Les objectifs éducatifs de la commune

L'accueil de Loisirs s'inscrit dans une démarche où l'enfant est considéré comme un adulte en devenir. Pour ce faire, il doit être acteur de ses loisirs et se construire au sein de sa structure de loisirs, en complémentarité du cadre familial et de l'école.

- Favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité.

La structure encourage la découverte de pratique de différentes activités (manuelles, artistiques, d'expression, sportives, scientifiques...) sous forme de projets d'animation à construire avec les enfants dans un cadre défini (connaissance du monde, solidarité, environnement, gaspillage, handicap...)

- Permettre aux enfants d'acquérir des repères de la vie sociale, l'autonomie et la créativité.

Nous soutenons et accompagnons les enfants à se construire une citoyenneté active avec le « faire ensemble », avec la possibilité de mener un projet où chacun peut trouver sa place et s'exprimer.

Également avec toutes les actions de la vie quotidienne, les concertations et échanges en groupe, les choix individuels et collectifs amèneront l'enfant à développer son autonomie.

- Permettre aux enfants de participer activement à la vie de leur territoire, soutenir la citoyenneté.

Au sein de la structure nous responsabilisons les enfants dans leur vie quotidienne. A travers le gaspillage (alimentaire, eau, feuilles de papier...), le tri des déchets, le compostage...

Le but étant de mettre en place des actions au sein de la structure pour commencer, puis à une échelle plus importante si le projet prend de l'ampleur (la commune et de ses habitants)

- Soutenir la relation parents-enfants

Nous souhaitons associer les familles le plus largement possible à la vie de leur enfant, par la mise en place d'action avec les familles (goûter, repas, spectacle...) et par des temps d'animation avec les familles afin de tisser des liens entre les parents et l'équipe d'animation.

## III. Les objectifs pédagogiques et opérationnels

Ces objectifs ont fait l'objet d'un travail pendant l'année scolaire. L'équipe de l'été a su profiter de la veille pédagogique en termes de diversité de domaines d'activité et d'environnements variés.

Les objectifs ainsi développés sont :

- Proposer des activités dans divers domaines (art plastique, culturel, sportif, naturel...)

L'enfant donne son avis sur une activité ou un jeu.

L'enfant soit capable d'expliquer ce qu'il a fait.

L'enfant découvre des activités et jeux nouveaux.

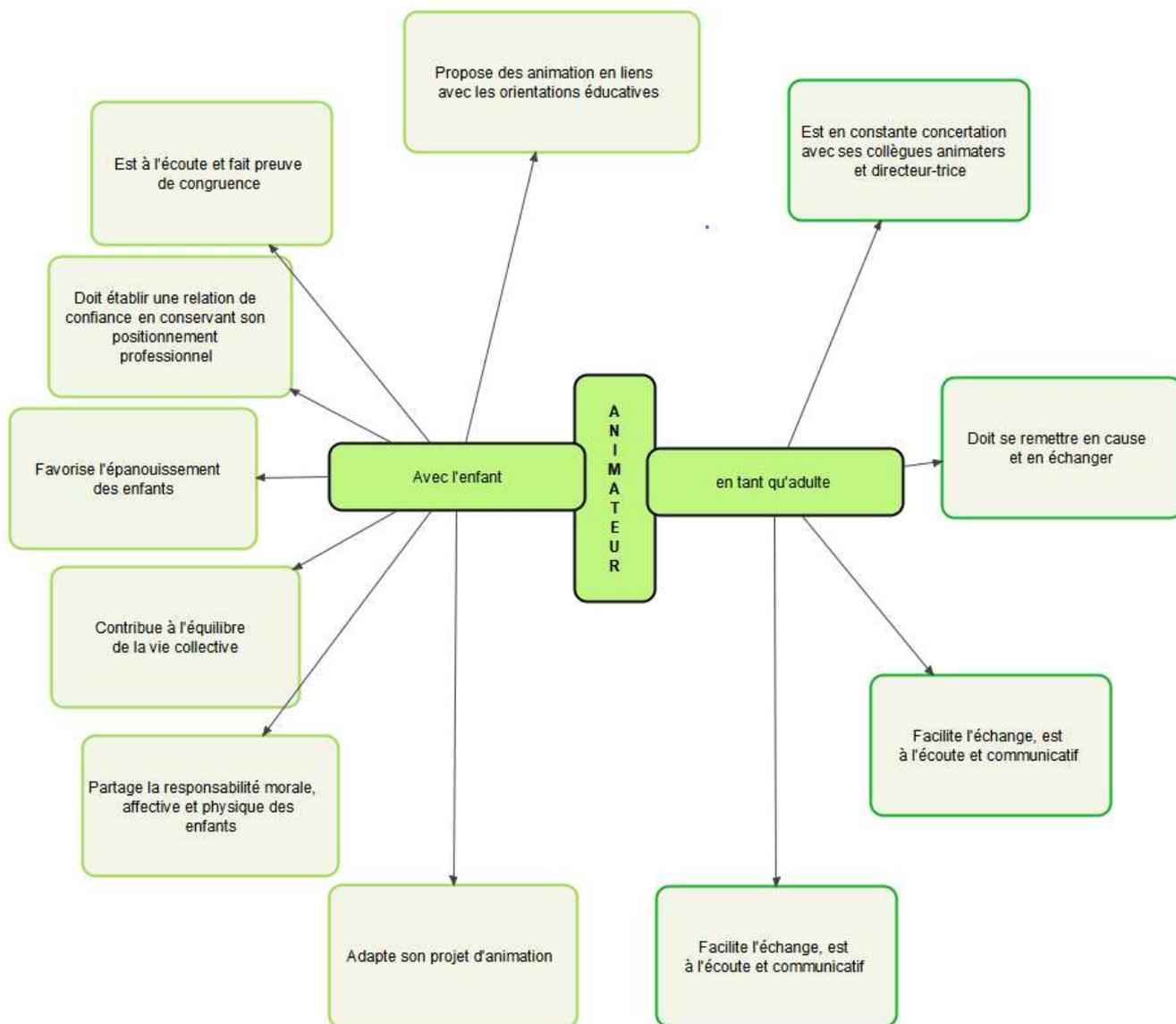
- Favoriser l'autonomie de chaque enfant au sein de la collectivité  
L'enfant soit capable de s'investir dans un projet d'animation  
L'enfant propose des idées d'activités  
L'enfant s'investisse dans la vie quotidienne
- Associer l'enfant et sa famille à l'accueil de loisirs  
L'enfant soit capable de raconter sa journée à ses parents grâce à un support (Panneau photo)  
L'enfant participe à un temps de la journée ALSH avec sa famille  
Mettre en place des « goûters famille »

Au regard des enquêtes familles de l'été 2019, des évaluations/enfants et des évaluations/animateurs l'équipe veillera à développer :

- L'information aux familles (mise en place de panneaux d'affichages sur les sites maternelles et élémentaires)
- L'évaluation des projets d'activité

#### IV. L'équipe d'animation :

- Les animateurs :



## V. Fonctionnement

### A. Une journée type :

Horaire	Temps de la journée
7h30 – 9h30	Temps d'accueil du matin
9h30 – 10h	Regroupement
10h – 11h30	Activités
11h30	Départ des maternelles pour le restaurant scolaire
11h45	Départ élémentaire pour le restaurant scolaire
12h/ 12h15 - 13h	Repas
13h- 14h/14h30/15h	Temps calme / Sieste
14h30/15h – 16h	Projets d'animation
16h – 16h30	Temps de goûter - Bilan
16h30 – 18h30	Temps d'accueil du soir

- Le directeur :

Il assure la sécurité physique, morale et affective de toutes les personnes présentes sur le séjour. Il est vigilant à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il est responsable du bon déroulement du séjour.

Il permet aux animateurs de travailler dans de bonnes conditions en s'assurant des moyens matériels et financiers nécessaires à leur fonction.

Il s'occupe de l'organisation du séjour en lien avec les différents services communaux (restaurant scolaire, service administratif, service technique...).

Il fait le lien avec les familles sur le déroulement du séjour et les diverses suggestions ou interrogations des familles en renfort de l'équipe d'animateurs.

Il collabore de manière active avec la directrice adjointe.

### B. Les différents temps de la vie quotidienne :

Ces temps se déroulent dans le respect du protocole sanitaire en gestion du Covid 19.

Cela implique la constitution de groupes d'âges élémentaires à la semaine. Un animateur et son groupe occupent leur propre espace intérieur et extérieur sans se croiser avec d'autres groupes. Le matériel pédagogique utilisé fait l'objet d'une désinfection ou d'une mise à l'écart du matériel pendant 12h.

- Accueil du matin :

Les enfants arrivent entre 7h30 et 9h30.

Pour les enfants élémentaires, les familles entrent par la grille (entrée voiture) de la Maison des Loges et se dirigent vers l'animateur situé en extérieur le long de la Paroisse. Pour les enfants de la maternelle, l'accueil se fait au niveau de l'entrée de la salle Gauguin située dans le couloir.

Un sens de circulation est mis en place pour limiter les croisements. Les familles font noter sur le listing la présence de leur enfant par la personne référente (directeur et/ou un animateur). L'animateur note sur le cahier de liaison les informations à transmettre à l'équipe.

Une fois inscrits, les enfants se dirigent vers leur groupe sans leur famille.

À partir de 9h30, les enfants se regroupent, l'animateur vérifie les présences.

- La restauration du midi, le goûter

En raison de la gestion sanitaire liée au Covid 19, l'équipe s'organise pour privilégier les pique-niques. Ainsi, un nombre limité d'enfant déjeunent au restaurant scolaire.

**Les repas** des maternelles et des élémentaires ont lieu dans la grande salle et la petite salle du restaurant scolaire de l'école Élémentaire de la commune de Fay Aux Loges. Sur la période des vacances d'été, les enfants mangent sur un seul service étant donné le nombre important d'enfants en sorties quotidiennes.

Les animateurs mangent à table avec un groupe d'enfant et font le service pour chaque enfant. Les agents du restaurant scolaire apportent les plats, l'animateur et les enfants prennent le relais pour le service. Le temps du repas est un moment d'échange et de partage entre animateur-enfant et enfants-enfants.

Les commandes de repas se font le lundi précédent la semaine et sont réajustées la veille.

Le goûter est fourni par la Maison des Loges qui en élabore le menu. La commune fait appel au prestataire API pour fournir les repas du midi dont les pique-niques.

- Le temps de récupération / la sieste

Les enfants de la maternelle faisant la sieste se dirige vers l'espace dortoir de la salle Gauguin et laissent leurs camarades faire des jeux calmes. Les élémentaires après un temps de jeux en extérieur avec leurs camarades sont invités à faire des jeux plus calmes en intérieur

- Accueil du soir :

Départ échelonné des enfants, moments d'échange avec les parents. Toutes les informations recueillies sont partagées avec la direction et/ou noter sur le cahier de liaison. Les familles

Tous les soirs de 17h à 18h30, un animateur accompagné du Directeur est positionné à l'accueil d'un des deux lieux d'accueil (Maison des loges / Salle Gauguin) pour accueillir les parents. L'animateur inscrit les enfants qui repartent avec leurs parents.

## VI. Organisation pédagogique

- Temps de l'accueil du matin et du soir

Un temps où les enfants peuvent se défouler, jouer seuls ou entre enfants sans l'implication d'un animateur. Les enfants ont alors à leurs dispositions un panel d'outil pédagogique à disposition en libre-service. Ils sont libres de choisir leurs activités.

En application du protocole sanitaire, les enfants peuvent utiliser du matériel pédagogique (feutres, jeux de société ...) qui fera l'objet d'une désinfection ou d'une mise à l'écart durant 24 heures. Il en va de même pour tout le matériel utilisé.

Ces moments sont des temps non négligeables dans la construction physiologique des enfants. Même si les enfants sont en autonomie, en présence d'adulte, ils partagent leurs envies, développent leurs projets avec leurs pairs et les animateurs qui se rendent disponibles en cas de nécessité.

L'animateur joue avec les enfants. À partir de 9h30, c'est le rassemblement des enfants dans leurs salles d'activité respectives. C'est le temps de prendre le ressenti du matin, de regarder en arrière sur la journée précédente, de revoir le fonctionnement et les règles de vie.

- Temps d'activité du matin et de l'après-midi :

L'activité contribue à l'épanouissement de l'enfant. Le matin, elle est proposée aux enfants sans obligation de participation. Cependant une sensibilisation accrue permettra de susciter l'envie des enfants.

Ce temps est préparé en amont par l'animateur seul, en équipe ou avec les enfants (projet d'enfant). Il s'agit d'activités ponctuelles ou d'activités en lien avec les projets d'animations. Les enfants participent à la mise en place et au rangement.

En lien avec le projet pédagogique, les activités peuvent correspondre soit à la thématique choisie par les animateurs, soit au projet d'animation. La prise en compte des envies des enfants doit pouvoir être porteur d'un projet.

Une sensibilisation sera faite concernant les activités en liens avec la thématique : Le monde imaginaire qui se décline selon les semaines de la façon suivante :

S1	Supers héros
S2	Le monde magique
S3	Les chevaliers de la table ronde
S4	Les films d'animation
S5	La science-fiction

La présentation des semaines d'accueil des enfants et les plannings des animations est à disposition des familles au sein même de la maison de loges. Elle est également consultable sur le site de la mairie.

Des activités spécifiques sont proposées aux enfants : séances d'équitation, piscine (taux d'encadrement réduit), randonnées pédestres, randonnées en vélo ...

- La pause méridienne :

Il s'agit de temps d'animation. L'animateur joue avec les enfants, sensibilise sur ses animations à venir (possibilité de préparer devant les enfants ou avec les enfants), met à disposition du matériel pédagogique.

Concernant les jeunes maternelles, sur demande de parents ou après observation de l'enfant, les animateurs proposent un temps de sieste pour les plus jeunes. Elle se déroule dans la salle Gauguin à côté du Pôle.

Quant aux élémentaires après un temps de jeu en extérieur, ils leur sont proposés des activités calmes pour faciliter la digestion, faire une coupure dans la journée.

Les temps calmes ne sont pas composés d'activités sportive (extérieur) ou bruyante (jeux d'imitation). Ces temps sont animés (jouer avec l'enfant, sensibiliser les enfants sur les projets et les envies des enfants).

Ces moments sont des temps non négligeables dans la construction physiologie des enfants. Même si les enfants sont en autonomie, en présence d'adulte, ils partagent leurs envies, développent leurs projets avec leurs pairs et les animateurs qui se rendent disponibles en cas de nécessité.

- Le temps de restauration :

**Le repas du midi** est un moment d'échange et de partage entre animateur-enfant et enfants-enfants. La place des agents de restauration au sein du groupe est valorisée afin de mettre en avant leur rôle dans le groupe.

**Le goûter** se déroule par groupe d'âge ou non (dans le cas d'un goûter en extérieur sans brassage de groupe), c'est un moment d'échange et convivial entre enfants/enfant et animateur/enfant. Les gouters sont équilibrés. Selon les jours ils sont composés d'un gâteau ou d'un fruit d'un sirop, d'un verre d'eau ou de lait.

Les gouters sont achetés au Super U en privilégiant les produits en vrac, locaux et bio

C'est le temps d'échanger et d'évaluer. L'équipe se dote d'outils variés.

## VII. Sécurité et hygiène :

Selon l'article 3 du décret n°2002-885 du 3 mai 2002, il doit figurer dans ce projet les moyens mis en œuvre par l'encadrement pour assurer la sécurité des mineurs. La liste n'est pas exhaustive, et elle n'empêche pas le bon sens de chacun :

- Animateurs présents à l'accueil
- Supervision par les directeurs
- Vérification des personnes étrangères par les membres de l'équipe

Conformément à la loi, il est interdit de consommer et d'apporter de l'alcool et/ou toute substance illicite au sein de l'accueil de loisirs.

Ces temps se déroulent dans le respect du protocole sanitaire en gestion du Covid 19 à savoir.

- Constitution de 4/5 groupes élémentaire à la semaine
- Non brassage des groupes élémentaires, dans la mesure du possible

- Désinfection du matériel pédagogique ou mise à l'écart pendant 24 heures
- Distanciation physique uniquement entre les enfants et les adultes dans les salles.
- Aération des salles
- Mise en application des gestes barrières
- Prise de température des enfants par les familles sous la forme d'un engagement écrit (règlement)

En dehors de ces mesures, l'encadrement se fait uniquement dans le respect de la réglementation et du projet pédagogique.

Quand le port du masque est requis, l'animateur utilise des masques « grand public » catégorie 1 fournis par la commune

## VIII. L'évaluation :

L'évaluation du projet a pour objectif de mettre en lumière les éléments à renouveler ou à adapter. Pour être la plus complète possible, l'évaluation est réalisée auprès des enfants, des familles et du personnel encadrant. Pour ce faire, elle a lieu sous différentes formes :

- **Auprès des Enfants :**

Chaque jour, les animateurs organisent une évaluation quantitative et qualitative auprès de leurs groupes d'enfant. Ce temps est déterminé par les animateurs, il peut avoir lieu au moment des repas, après le goûter ou sur le temps d'accueil.

L'outil utilisé pour évaluer est adapté au public. Cela peut se faire de manière orale (sous forme de conseil d'enfants) ou par écrit (boîte à idée, panneau avec des smileys...)

- **Auprès des familles :**

Un retour oral entre animateur et parents sur les activités proposées et la satisfaction de l'enfant est réalisé. Un questionnaire est transmis aux familles dont la synthèse leur est communiquée une fois réalisée.

- **Auprès de l'équipe d'animation :**

À la fin du séjour, il est réalisé un bilan du séjour : organisation / activités proposées / les moyens. De plus les projets d'animation sont évalués par chaque animateur.

La somme de ses évaluations permet d'aboutir à l'évaluation du projet pédagogique.